

Hambourg, le 20 mars 2026

La Facilité Investissements pour l'emploi lance un nouvel appel à propositions de projets au Ghana, au Sénégal et en Tunisie

Accent sur la création d'emplois et les mesures de formation pour le marché du travail local, avec une perspective supplémentaire d'opportunités d'emploi en Allemagne

La Facilité Investissements pour l'emploi a lancé un nouvel appel à projets au Ghana, au Sénégal et en Tunisie. Les entreprises privées, ainsi que les organisations publiques et à but non lucratif, peuvent solliciter des subventions de cofinancement. Pour en bénéficier, les projets d'investissement doivent créer des emplois dans le secteur privé. **La date limite de candidature est le 1^{er} juin 2026.** Cet appel à propositions est axé sur la création d'emplois sur le marché du travail national (volet « création d'emplois ») et propose des subventions supplémentaires facultatives pour des mesures de formation visant à améliorer la qualité de la formation en lien avec les besoins du marché du travail local, avec une perspective potentielle d'opportunités d'emploi en Allemagne.



Le volet dédié à la création d'emplois soutient des investissements visant à générer des emplois durables dans les pays partenaires et contribue à la levée des obstacles à l'investissement. Elle comprend notamment des investissements dans les unités de production, les équipements, le développement de compétences ainsi que la formation de la main-d'œuvre en lien avec le projet de création d'emplois envisagé.

L'appel à propositions sollicite des candidatures pour quatre types de projets :

1. Projets à but non lucratif (sans aucune génération de revenus) :
La Facilité couvre jusqu'à 90 % des coûts d'investissement.
2. Projets à but non lucratif (avec génération de revenus) :
La Facilité couvre jusqu'à 75 % des coûts d'investissement.
3. Projets à but lucratif (la majorité des nouveaux emplois sont créés au sein d'entités tierces) :
La Facilité couvre jusqu'à 35 % des coûts d'investissement.
4. Projets à but lucratif (la majorité des nouveaux emplois sont créés au sein de l'entité/ des entités du candidat) : La Facilité couvre jusqu'à 25 % des coûts d'investissement.

La Facilité octroi des **subventions allant de 800 000 à 10 millions d'euros** par projet pour le volet création d'emplois. L'IFE ne cofinance que des projets matures qui n'ont pas encore démarré et qui offrent des perspectives raisonnables de viabilité opérationnelle et financière. Il s'agit d'un cofinancement de projet, avec des apports propres de la part des candidats.



Mise en œuvre par

Nouveauté en 2026 : Outre la subvention à la création d'emplois, les candidats peuvent solliciter un cofinancement pour des **mesures de formation** visant à améliorer la qualité de la formation d'une main d'œuvre qualifiée, destinées principalement au marché du travail national, avec une perspective supplémentaire d'opportunités d'emploi potentielles en Allemagne. Alors que le volet « création d'emplois » est ouvert à tous les secteurs, ce volet cible les secteurs suivants : le secteur principal et secondaire de la construction, l'industrie métallurgique et électrique, l'éducation et les affaires sociales, la transformation alimentaire, les transports et la logistique, les technologies de l'information, ainsi que l'hôtellerie et la restauration. Les activités éligibles comprennent, par exemple, la construction, la rénovation et l'équipement d'infrastructure de bâtiments, de salles de classe ou d'ateliers adaptés à la formation, ainsi que la formation linguistique ou le perfectionnement technique en phase avec les besoins du marché du travail. Les notes conceptuelles incluant ce volet seront traitées en priorité lors du processus d'évaluation.

Déroulement du processus de candidature : Les candidatures pour des projets au Ghana, au Sénégal et en Tunisie peuvent être soumises du 20 mars au 1er juin 2026. Dans un premier temps, l'IFE procédera à une présélection sur la base des propositions de projets soumises. Dans un second temps, les candidats présélectionnés seront invités à soumettre des propositions de projet détaillées, qui feront ensuite l'objet d'une évaluation approfondie. Les candidats retenus se verront proposer un contrat de subvention.

Les critères de sélection sont disponibles sur le site internet :
invest-for-jobs.com/fr/centre-de-telechargement

Un service d'assistance (**Helpdesk**) est mis à disposition par l'IFE pour répondre aux questions liées au processus de candidature : helpdesk-ife@invest-for-jobs.com

Pour toute autre question concernant cet appel à projets : cfp-ife.2026@invest-for-jobs.com

Quatre webinaires en français seront organisés pendant la durée de l'appel à propositions. Les candidats potentiels obtiendront des informations détaillées sur les objectifs de ce fonds, ses conditions d'éligibilité, les étapes et modalités de participation, ainsi que la plateforme de soumission. Les webinaires auront lieu le **1^{er} avril, le 22 avril, le 6 mai et le 20 mai 2026**. Pour recevoir le lien, veuillez écrire à : cfp-ife.2026@invest-for-jobs.com ou visiter notre site web : invest-for-jobs.com/fr/appele-a-propositions-mars-avril-2026

Vous y trouverez également l'accès à la plateforme de soumission.

Pour plus d'informations générales sur la Facilité Investissements pour l'emploi :
invest-for-jobs.com/ife

Veuillez noter que du 15 avril au 30 juin 2026, la Facilité ouvrira la plateforme de candidature pour les projets en Côte d'Ivoire, en Égypte et au Maroc.

La Facilité **Investissements pour l'emploi** est un mécanisme d'investissement créé par la KfW Banque de Développement dans le cadre de l'**Initiative spéciale "Emploi décent pour une transition juste"** du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Pour des informations générales sur l'Initiative spéciale :
invest-for-jobs.com/fr/

Pour les questions concernant cet appel à propositions de projets : cfp-ife.2026@invest-for-jobs.com